



Nouakchott, le 08 DEC 2022 في نواكشوط.

N° 000006 الرقم

NOTE DE SERVICE

Il est créé dans le cadre de la certification de l'industrie pélagique, un Comité de suivi et de pilotage du **Programme d'Amélioration de la Pêche côtière de petits pélagiques en Mauritanie (Projet FIP- PP Mauritanie)**. Ce comité est chargé de donner les orientations stratégiques et d'assurer la mise en œuvre du programme FIP-PP. A cette fin, le Comité de pilotage assure les tâches principales suivantes :

- Piloter le FIP en organisant des réunions ordinaires trimestrielles ;
- Suivre le progrès et l'exécution de chaque activité d'Actions ;
- Suivre le progrès du Programme FIP-PP (note attribuée au FIP par le Marin Trust);
- S'assurer de la mise en œuvre des décisions et des recommandations formulées par le Marin Trust (organe de certification);
- Valider les Plans d'Action et les Rapports d'activité élaborés par l'Equipe Technique ;
- Mobiliser les fonds et valider le budget annuel et les rapports techniques produits par l'Equipe Technique.

Le Comité de suivi et de pilotage du Programme FIP-PP est composé comme suit :

Présidente :

- Dr. Azza Mint JIDDOU, Conseiller Technique du Ministre, Coordinatrice Nationale du projet FIP-PP

Membres :

- Comandant des Garde Côtes Mauritaniennes : GCM ;
- Directeur chargé de l'Aménagement des Ressources et des Etudes : DARE/MPER ;
- Directeur chargé de la Programmation et de la Coopération : DPC/MPER ;
- Directeur de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches : IMROP ;
- Directeur de l'Office National d'Inspection des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture : ONISPA ;
- Directeur chargé du Contrôle de Qualité et de l'Inspection des Produits à la Société Mauritanienne de Commercialisation des Produits de la Pêche : DCQIP/SMCP ;

- Secrétaire Général Adjoint de la Fédération Nationale des Pêches : FNP ;
- Secrétaire Général Section Industries des Protéines de la Mer :SIPM ;
- Directeur d'exploitation filiale Mauritanie Groupe Olvea,

Le Comité de pilotage est assisté par un Comité Technique qui se compose des représentants des institutions suivantes :

- Consultant Internationaux : Jo GASCOIGNE
- IMROP: Dr.Cheikh Baye BRAHAM
- Représentant des usines de farine M. Ahmedou Ould TALEB de RIM FISH MEAL ;
- Représentant des usines de congélation M. Haye DIDI de CAP BLANC PELAGIQUES.

Le Comité Technique est présidé par Mohamed El Moustapha Bouzouma : Directeur Adjoint de l'IMROP.

Le Comité Technique est chargé d'élaborer les documents et proposer les actions nécessaires pour la mise en œuvre du Plan d'action.

La coordination au niveau national du projet FIP-PP est assurée par Dr. Azza Mint JIDDOU, Conseiller Technique du Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime. Elle est assistée par un Secrétaire Exécutif, chercheur de l'IMROP, Dr. Cheikh Baye BRAHAM.

Le rôle du Coordinateur National est de garantir, grâce à sa position et son statut, l'implication de l'ensemble des parties prenantes de ce projet. Le Secrétaire Exécutif a pour rôle de s'assurer de la préparation technique et logistique des réunions, notamment de veiller à la qualité des présentations attendues. Il doit aussi assurer la coordination entre le comité de pilotage et le comité technique et s'assurer du respect des délais d'exécution des différents éléments du plan d'action.

Le Comité de suivi et de pilotage est régi par le principe de la gestion collective et prend ses décisions par consensus une fois le quorum atteint. Il se réunit au moins une fois tous les trois mois sur convocation de sa présidente. Il peut toutefois se réunir en session extraordinaire pour examiner une question particulière allant dans le bon sens de la réalisation des objectifs du projets.

Le Secrétaire Général du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime est chargé de l'application de la présente note de service.

Mohamed ABIDINE MAYIF

Ampliations :

- SG/MPEM
- Tous les membres

